

PROJET DE LOI

adopté

le 21 juin 1994

N° 170  
**S É N A T**

---

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1993-1994

---

---

**PROJET DE LOI**

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant la ratification d'un accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République slovaque, d'autre part.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :*

---

**Voir les numéros :**

**Sénat : 440 et 521 (1993-1994).**

Article unique.

Est autorisée la ratification de l'accord européen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République slovaque, d'autre part, signé le 4 octobre 1993, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 21 juin 1994.*

*Le Président,*  
*Signé : René MONORY.*

---

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 440 (1993-1994), Sénat.